



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**CRDP ALSACE**

Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation

# Savoirs associés évalués à l'oral

Proposition de questions à poser à l'oral. Celles-ci doivent être en rapport avec les tâches effectuées.

Savoirs associés	Questions / Réponses
	<p><b>Organiser le travail et s'adapter à une situation non prévue.</b>  <i>Justifier la planification que vous avez choisie pour effectuer les différentes tâches.</i></p>
S.31	<p><b>Indiquer le traitement subi par le lait stérilisé UHT.</b>  <i>Lait chauffé à 140°C environ pendant quelques secondes, puis refroidi et conditionné.</i></p> <p><b>Indiquer le lieu de conservation de ce lait, avant, et après ouverture.</b>  <i>Avant : placard. Après : réfrigérateur.</i></p> <p><b>Justifier l'équilibre des menus du déjeuner et du dîner du lendemain.</b>  <i>Présence de tous les groupes d'aliments.            Complémentarité entre les plats.</i></p>
S.32	<p><b>Citer 2 produits détergents.</b>  <i>Liquide vaisselle – savon – lessive.</i></p> <p><b>Donner les propriétés d'un désinfectant.</b>  <i>Produit permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes.</i></p>
S.33	<p><b>Préciser de quelle façon un employeur peut se procurer un « chèque Emploi Service ».</b>  <i>S'adresser à un établissement bancaire, postal ou auprès d'un comptable du trésor afin d'y remplir une demande de chéquier service et une autorisation de prélèvement pour les cotisations sociales.</i></p>

<b>Pilotage national</b>	Session <b>2010</b>	Facultatif : code		
Examen et spécialité <b>Mention complémentaire Aide à domicile</b>				
Intitulé de l'épreuve <b>E1 - Techniques de services à l'utilisateur</b>				
Type <b>Oral n° 47</b>	Facultatif : date et heure	Durée <b>3 h 00</b>	Coefficient <b>3</b>	N° de page / total <b>1/2</b>

S.33	<p><b>Donner 2 avantages de ce chèque (pour l'employeur et/ou pour l'employé).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il a les mêmes avantages que la procédure classique pour le salarié : application du droit du travail, bénéfice de la protection sociale, titre de paiement offrant les mêmes garanties qu'un chèque,...</li> <li>- la simplicité d'utilisation : une seule déclaration et un seul prélèvement pour l'ensemble des cotisations sociales obligatoires,</li> <li>- la possibilité de déclarer par Internet,</li> <li>- la fiabilité pour l'employeur : c'est le Cnesu qui calcule les cotisations sociales,</li> <li>- il permet également à l'employeur de bénéficier de la réduction d'impôt pour les emplois rémunérés par chèque emploi service,</li> <li>- la fiabilité pour le salarié : c'est le Cnesu qui lui délivre directement son attestation d'emploi. Il est ainsi certain d'être bien déclaré.</li> </ul> <p><b>Conseiller M. DORE sur les moyens qui lui permettraient d'éviter des variations importantes de ses dépenses chaque mois.</b></p> <p><i>Proposer de mensualiser ses assurances, ses impôts, le paiement à EDF et GDF....</i></p>
S.41	<p><b>Donner la signification du sigle T3.</b></p> <p><i>Logement comprenant 2 chambres + 1 autre pièce à vivre (ou une chambre avec salon et salle à manger bien distincts).</i></p> <p><b>Justifier l'aménagement de l'appartement pour faciliter les déplacements de Mme DORE avec son déambulateur.</b></p> <p><i>Enlever les tapis, les fils électriques au sol, prévoir des barres de sécurité dans la salle de bain et les toilettes, dégager les espaces de déplacement (environnement des portes non encombré, chaises rangées)...</i></p>
S.42	<p><b>Donner le principe de fonctionnement du lave-vaisselle.</b></p> <p><i>L'eau, chauffée par une résistance, est projetée avec force sous et au-dessus de la vaisselle. Cette eau entraîne avec elle le produit lessiviel. Action mécanique et thermique de l'eau, action chimique du produit vaisselle.</i></p>

Examen :	Mention complémentaire Aide à domicile	
Intitulé de l'épreuve :	E1 - Techniques de services à l'utilisateur	2/2